SYMISOA

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Signature du contrat de rivière Sornin Jarnossin 2024-2029
5 avril 2024 à St Bonnet de Cray (71)

SYMISOA, Epage Sornin, Jarnossin et affluents de la Loire

321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY/CHARLIEU
Tél. : 04.77.60.97.91 – www.symisoa.fr

Établissement public du ministère chargé du développement durable

Le contexte

LE BASSIN VERSANT DU SORNIN ET DU JARNOSSIN

Le Sornin et le Jarnossin sont deux **affluents en rive droite de la Loire** dans la plaine du Roannais, dont les bassins adjacents occupent une superficie totale de 588 km², à cheval sur trois départements (Rhône, Loire et Saône-et-Loire) et deux régions (Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche Comté). Le bassin du Sornin représente 88 % de la surface totale du périmètre.
Leur territoire concerne **59 communes** appartenant à **6 intercommunalités** : Charlieu Belmont Communauté, la Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne, la Communauté de communes de Semur en Brionnais, la Communauté de communes Saône Beaujolais, Roannais Agglomération et la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Maconnais.

La population du bassin versant, estimée à près de **35 000 habitants en 2021**, est demeurée stable au cours des dernières années. La densité moyenne de population est de 68 hab/km², soulignant le caractère rural du bassin. Les principaux foyers sont concentrés au niveau de l'axe de la vallée du Sornin et des communes aval, plus proches des bassins d'emploi et de la région Roannaise, et sur l'axe du Jarnossin. Les secteurs agricoles ou de montagne sont les moins peuplés (Brionnais, haut-Beaujolais).

Le bassin repose sur des formations géologiques globalement peu propices au stockage d'eau, constituées de 3 entités distinctes : les secteurs cristallins du Haut Beaujolais et de ses contreforts, la zone intermédiaire aval des calcaires recouverts de colluvions et les principales vallées, comblées d'alluvions anciennes et récentes, constituant les ressources les plus productives et accessibles du territoire.

Le réseau hydrographique des deux bassins comprend 346 km de cours d'eau.

Les principaux affluents du Sornin sont :

- en rive gauche : le Mussy, le Botoret, l'Aaron, le Chandonnet et l'Aillant
- en rive droite : la Genette, les Barres, les Monts, les Équetteries et le Bézo

Après regroupement du Jarnossin de Sévelinges et du Jarnossin de Cuinzier, les principaux affluents du Jarnossin sont :

- en rive gauche : le Tesche et le Colombier
- en rive droite : le ruisseau du Grand Etang et le ruisseau de Fond Bonnet.

Le Sornin est soumis à un régime pluvio-nival avec fort gradient pluviométrique entre le haut du bassin, très arrosé, et la partie sud-est du territoire, beaucoup plus sèche, qui, cumulé à un contexte géologique globalement peu propice à la formation d'aquifères importants, entraîne de fortes disparités en termes de répartition de la ressource en eau sur le territoire. Ainsi, les affluents du Haut-Beaujolais (Sornin de Saint-Igny, Sornin de Propières…) sont globalement moins sensibles avec une ressource plus importante, tandis que les affluents rive droite du Sornin

(Equetteries…) et les affluents du Jarnossin (Tesche, Jarnossin de Cuinzier…) sont soumis à des étiages très sévères voire des assecs récurrents.

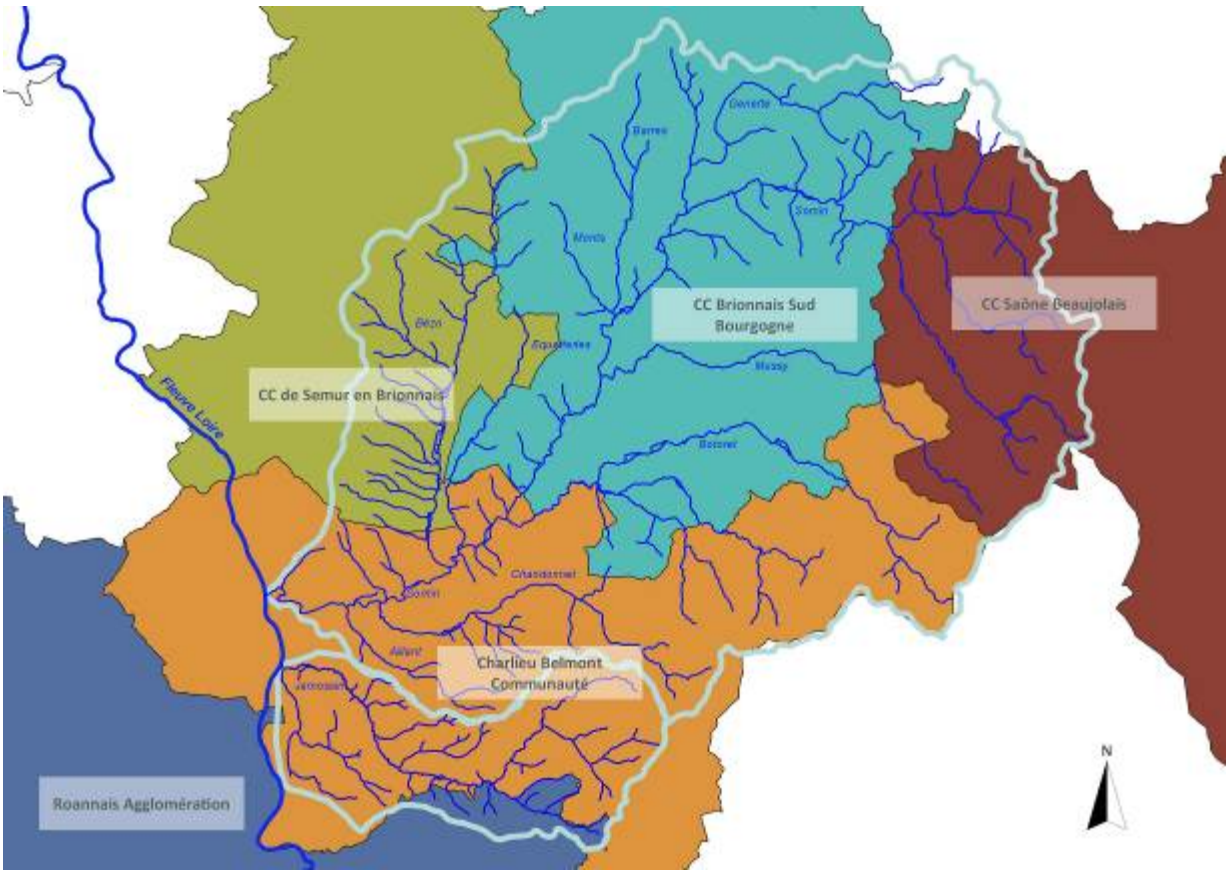

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DU BASSIN VERSANT DU SORNIN ET DU JARNOSSIN

HISTORIQUE DES DEMARCHES DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

L'effort constant des collectivités locales pour le respect de l'environnement, s'est heurté à des problèmes de manque de cohérence de gestion à l'échelle du bassin versant et ne suffisait plus à enrayer les signes d'altération des cours d'eau. C'est pourquoi la mise en place d'un syndicat de rivière – le SYMISOA – et l'élaboration d'un contrat de rivière se sont avérés nécessaire pour répondre aux enjeux à l'échelle du bassin versant et pour coordonner une politique dynamique de protection et de gestion du Sornin et de ses affluents.

Un premier contrat de rivière a été signé le 5 septembre 2008, et s'est terminé administrativement en septembre 2013. Un 2nd contrat de rivière, commun avec le bassin versant voisin du Jarnossin, s'est déroulé de 2027 à 2022. En avril 2024, un nouveau contrat de rivière Sornin Jarnossin a été signé pour la période 2024-2029.

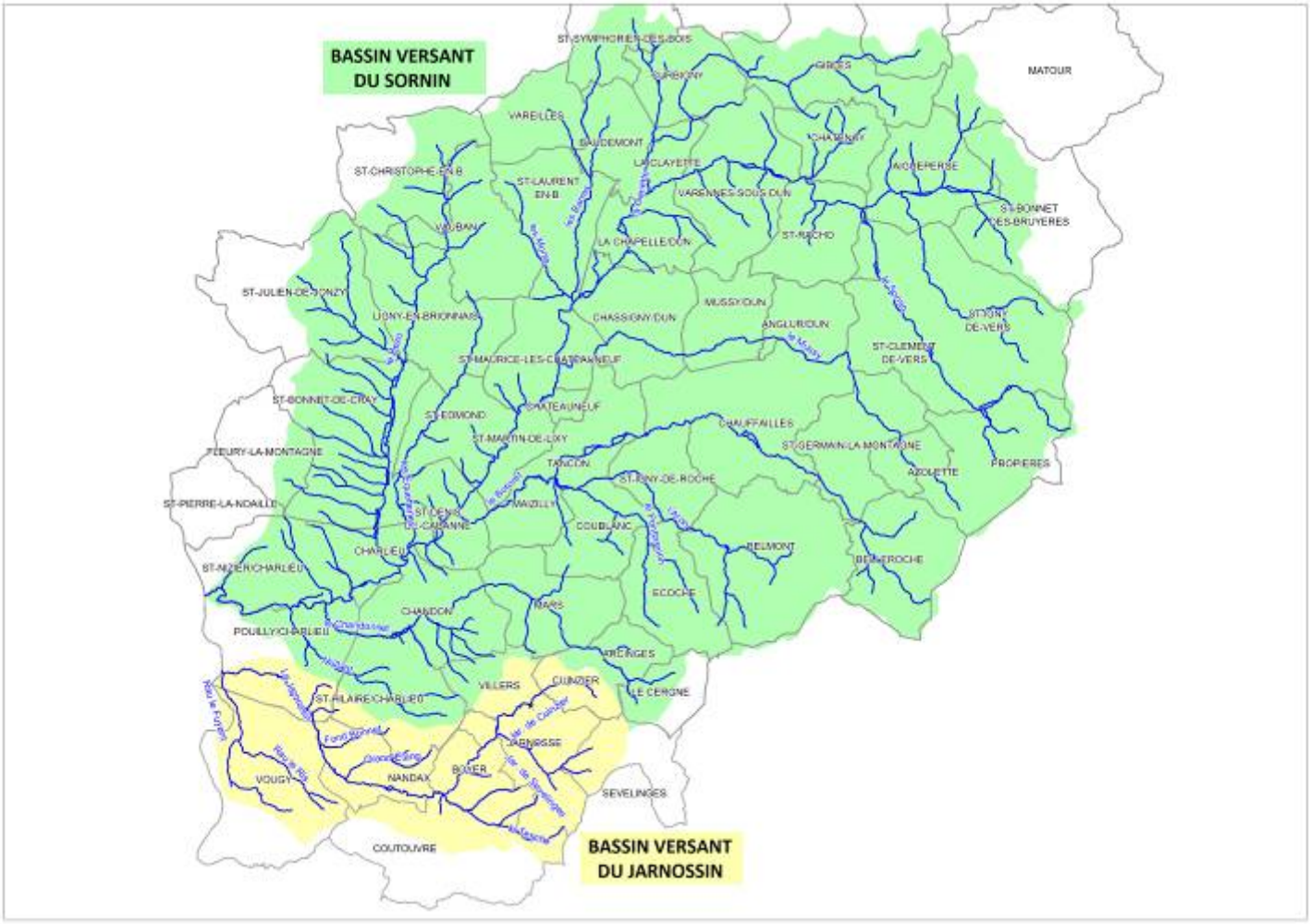

En parallèle, l'ensemble des EPCI situés sur le bassin versant du Sornin ont adhéré au SYMISOA (dès 2008 pour Charlieu Belmont Communauté, la Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais et la Communauté de communes de Semur en Brionnais, et 2017 pour la Communauté de communes Saône Beaujolais qui contribuait au SYMISOA auparavant par le biais d'une convention annuelle).

L'ensemble de ces EPCI ont transféré la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) au SYMISOA courant 2018. Ce dernier a été labellisé EPAGE en 2022 (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau).

Jusqu'à fin décembre 2024, la compétence GEMAPI sur le bassin versant du Jarnossin a été exercée en direct par Charlieu Belmont Communauté.

Depuis le 1er janvier 2025, le périmètre du SYMISOA s'est élargi. Il englobe désormais le bassin du Jarnossin, sur lequel Charlieu Belmont Communauté a transféré au SYMISOA sa compétence GEMAPI à la même date.

RAPPEL DE LA STRATEGIE DU CONTRAT DE RIVIERE

ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EVALUER SES EFFETS, AMELIORER LA RESILIENCE DES MILIEUX, ADAPTER LES USAGES

QUALITE
Réduire les pollutions issues des collectivités et des activités agricoles, Suivre la qualité

MILIEUX AQUATIQUES
Préserver et restaurer les milieux aquatiques : cours d'eau et zones humides

INONDATIONS
Gérer le risque de manière intégrée et agir ponctuellement pour réduire l'aléa

RESSOURCE
Maitriser les prélèvements, adapter les usages, suivre l'hydrologie

ANIMATION / COMMUNICATION : travailler avec les acteurs – expliquer - sensibiliser

Rappel des masses d'eau prioritaires retenues dans la stratégie feuille de route du contrat :

- Les Equetteries, masse d'eau 'proche du bon état', sur laquelle des travaux de mise en défens et restauration de la ripisylve doivent être réalisés.

- Le Chandonnet, masse d'eau 'proche du bon état', sur laquelle de nombreux travaux de restauration de la ripisylve et de rétablissement de la continuité écologique ont déjà été menés. Les efforts doivent se poursuivre principalement sur la continuité écologique.

- Le Sornin aval, masse d'eau dont l'état s'est dégradé lors du dernier état des lieux (passage en classe médiocre). En complément des travaux d'assainissement prévus par les collectivités sur les systèmes impactant ce tronçon, des travaux de restauration de la ripisylve doivent être réalisés. Les opérations localisées de restauration morphologique globale doivent également être poursuivies. Le dernier obstacle à la continuité écologique doit également faire l'objet d'une intervention (seuil de La Douze à Charlieu).

- Le Jarnossin, masse d'eau classée en état mauvais, nécessite de poursuivre les travaux (traitement des derniers obstacles à la continuité sur l'axe principal et complément de mise en défens et restauration de la ripisylve).

- Enfin, l'axe Mussy, intégré à la masse d'eau Sornin amont classée en état moyen, est jugé comme prioritaire pour les travaux de restauration de la ripisylve, en débutant par les têtes de bassin, classées comme réservoir biologique.

PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Au 31/12/2024, la cellule animation du syndicat était composée de :

Céline DECHAVANNE
Directrice – Chargée de mission du contrat de rivière
1 ETP – Titulaire FPT
→ pilotage du contrat de rivière / animation de la concertation
→ préparation et suivi des études et travaux externalisés
→ mise en œuvre des actions de communication
→ appui aux communes (AEP, assainissement, inondations, zéro phyto…)
→ gestion administrative, financière et RH du syndicat

Jérôme DERIGON
Technicien de rivière
1 ETP – Titulaire FPT
→ préparation et suivi des études et travaux externalisés
→ conception et suivi des travaux en régie (encadrement de l'équipe)
→ sensibilisation / négociations avec les riverains
→ conseil aux élus et riverains
→ suivi de l'état des cours d'eau

Sophie DEFOND
Secrétaire comptable
1 ETP – Titulaire FPT
→ réalisation des opérations comptables
→ gestion des paies / suivi RH
→ appui aux actions de communication
→ secrétariat

PRESENTATION DE L'EQUIPE RIVIERE

Au 31/12/2024, l'équipe rivière était composée de 4 agents :

Quentin MATTRAY

Chef d'équipe
1 ETP – Titulaire FPT

Corentin THORAL

Adjoint au chef d'équipe
1 ETP – Titulaire FPT

Dimitri BERGER

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Titulaire FPT

Quentin FOREST

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Contractuel FPT

L'équipe rivière accueille régulièrement des stagiaires.

LES ACTIVITES DE LA CELLULE ANIMATION EN 2024

➲ Répartition du temps de travail des postes d'animation :

Directrice / Chargée de mission (C. Déchavanne) :

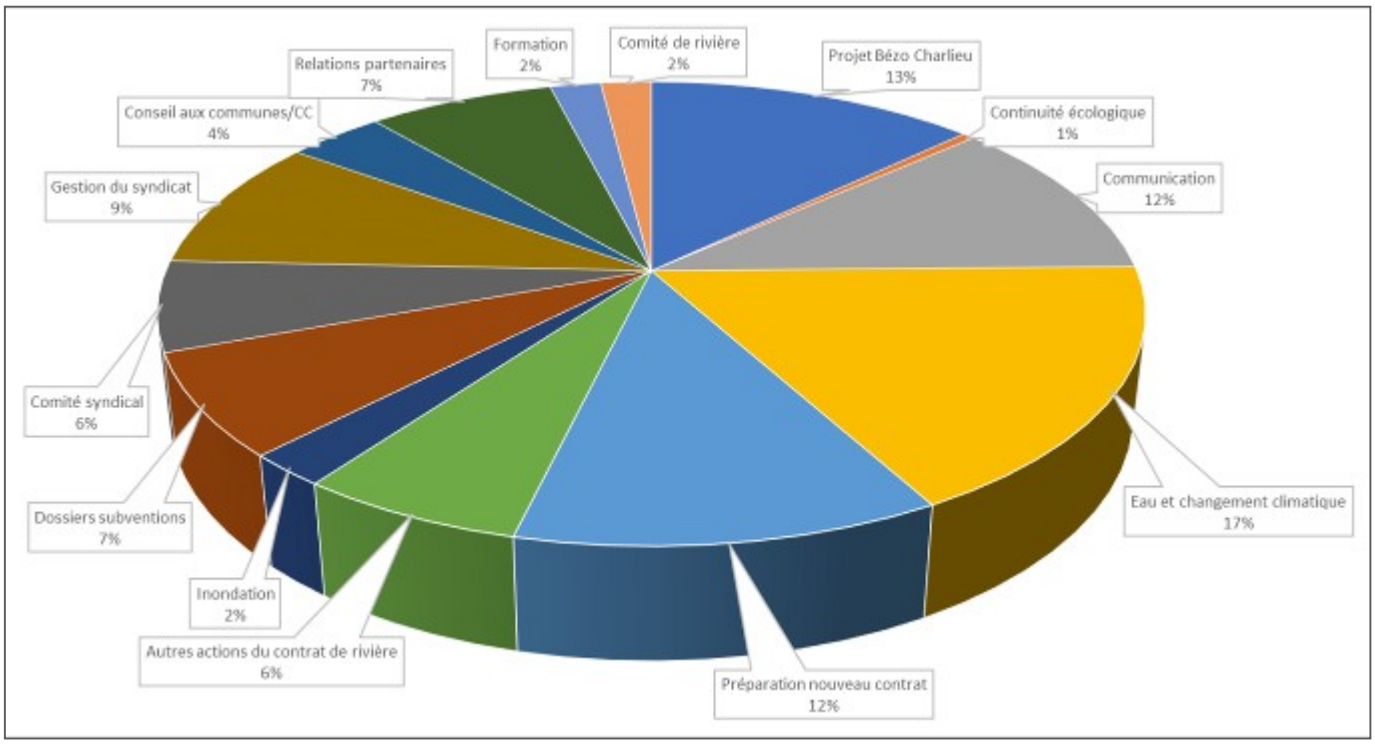

Au total, les actions directes de mise en œuvre du contrat de rivière représentent 70% du temps de travail en 2024.

La seconde activité la plus consommatrice de temps étant la gestion humaine, administrative et financière du syndicat (15%), indispensable à la mise en œuvre du contrat de rivière.

Technicien de rivière (J. Derigon) :

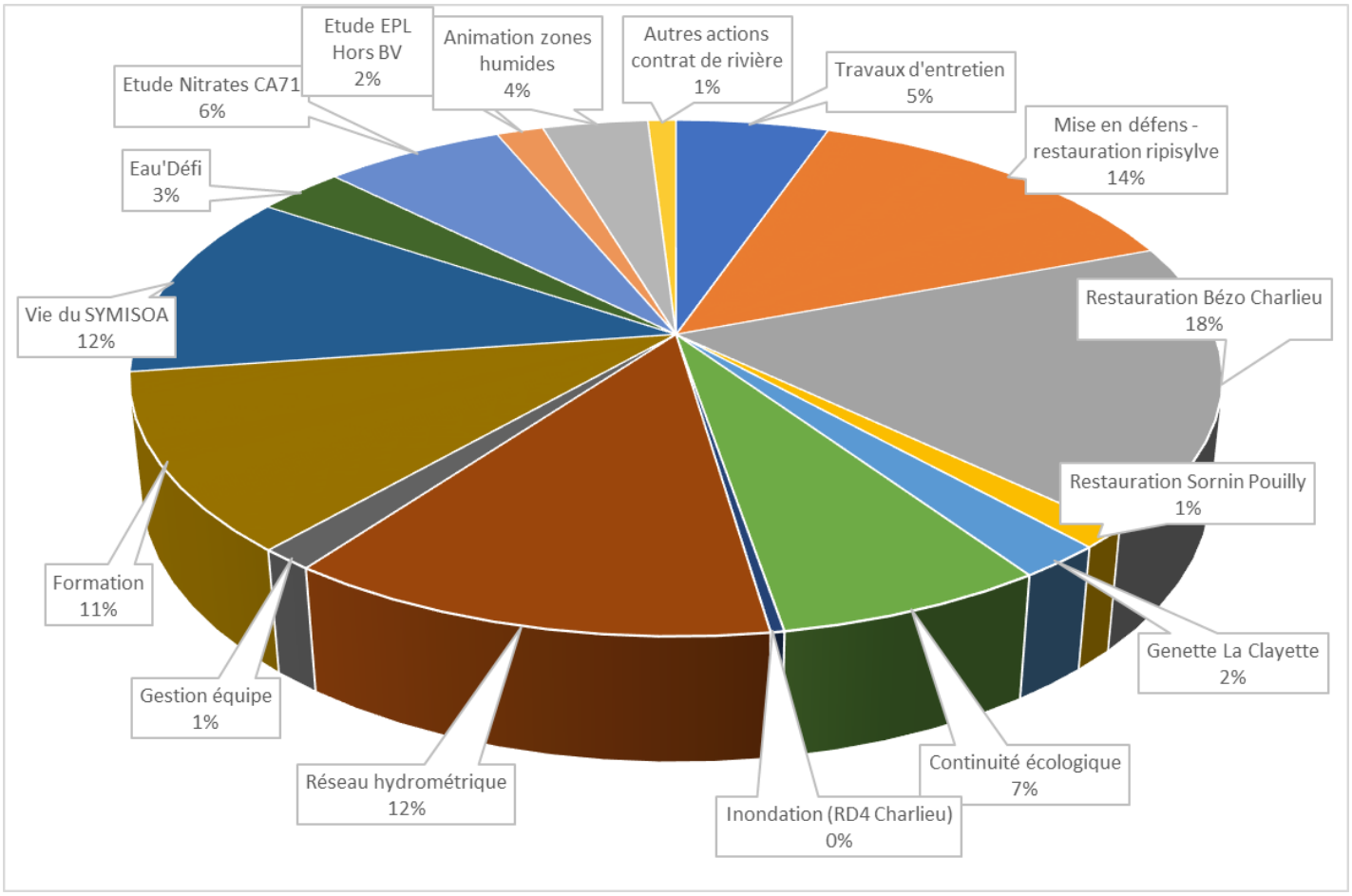

Secrétaire comptable (S. Defond) :

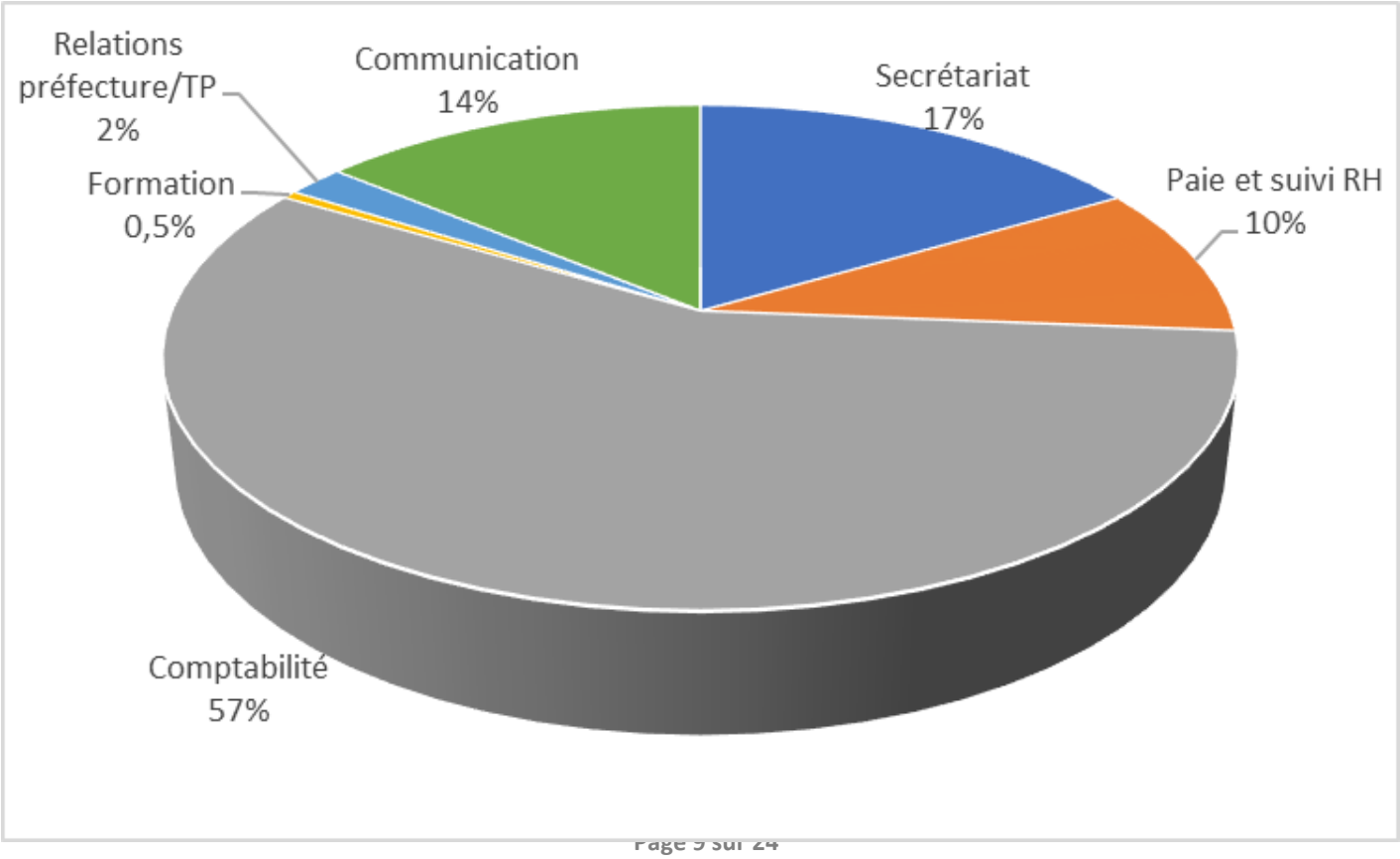

➲ Le comité de rivière :

Le comité de rivière Sornin Jarnossin s'est réuni deux fois en 2024 :

- 5 avril 2024 (52 participants)
- Cette séance portait sur la signature du contrat de rivière Sornin Jarnossin 2024-2029

- 2 décembre 2024 (33 participants)
- Bilan des travaux 2024
- Prévisionnel 2025
- Présentation du 12ème programme de l'Agence de l'Eau

Les comptes rendus de ces comités sont disponibles sur le site internet www.symisoa.fr (rubrique TELECHARGEMENT)

➲ Les autres actions d'animation en 2024 :

- **La démarche Eau'Défi**

Cette démarche a pour objectif de définir une stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique sur les bassins Sornin et Jarnossin, dans un processus de co-construction avec les acteurs.

La démarche Eau'Défi est portée par le SYMISOA en étroite collaboration avec les communautés de communes du territoire. Elle fait appel à des spécialistes de la concertation et de la médiation et à des experts techniques (association d'une prestation d'accompagnement au dialogue territorial et d'une étude HMUC adaptée aux bassins Sornin et Jarnossin).

Après une année 2023 consacrée au lancement du dialogue avec la rencontre de près de 150 interlocuteurs locaux, la collecte et l'analyse de leurs points de vue sur ce sujet, l'organisation d'une enquête grand public ayant collecté 740 réponses de citoyens, l'organisation d'un forum de fin de 1ère phase, rassemblant une soixantaine d'acteurs et la constitution d'un comité de 50 acteurs locaux volontaires (appelé le comité de suivi), l'année 2024 a été consacré à la phase d'élaboration et de partage du diagnostic. Le comité de suivi s'est réuni à 3 reprises pour s'approprier les éléments de diagnostic apporté par le bureau en charge de l'étude HMUC, les compléter ou les amender. Une réunion publique rassemblant plus de 70 personnes à Chauffailles a clôturé l'année 2024 en synthétisant l'état des lieux et en mettant en évidence les grands enjeux du territoire. Par ailleurs, une présentation régulière de l'avancée de la démarche est faite en conseil communautaire ou bureau des maires des communautés de communes membres du SYMISOA.

Réunion publique du 4 décembre 2024 à Chauffailles

L'ensemble des restitutions des réunions du comité des acteurs sont disponibles sur le site www.symisoa.fr (rubrique NOS ACTIONS → EAU DEFI → COMITE DE SUIVI)

Cette démarche se poursuit et doit aboutir fin 2025 à l'élaboration d'une stratégie locale d'adaptation et d'un plan d'actions multi-acteurs.

- Poursuite des coopérations sur la thématique des conséquences du changement climatique sur la ressource en eau

En complément de la démarche Eau'Défi spécifique aux bassins du Sornin et du Jarnossin, le SYMISOA s'implique dans de nombreuses actions en cours :

- Participation aux comité départementaux de gestion de la ressource en eau ('comités sécheresse'), animés par les DDT 42, 71 et 69. Ces réunions – qui peuvent être hebdomadaires en période de tension sur la ressource – participent aux prises de décision des préfets pour la rédaction des arrêtés de restriction des usages.
- Suivi des rivières en période d'étiage et enregistrement des secteurs en assec.
- Etude 'ressource' du Département de Saône et Loire, intégrant la globalité des bassins limitrophes comme le Sornin.
- Projet Charol'N : étude de l'évolution des taux de nitrates dans les rivières du Charolais en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire et Agro Dijon. Deux points font l'objet de prélèvements par le SYMISOA puis d'analyses hebdomadaires sur le bassin du Sornin depuis fin 2023. Selon les résultats obtenus, un de ces sites pourrait être instrumenté pour un suivi en continu. L'objectif est de comprendre le phénomène afin de pouvoir proposer des moyens de réduire les transferts de nitrates dans les rivières et d'éviter un classement en zone vulnérable du territoire.
- Communication grand public : interventions sur Brionnais TV, articles dans la presse écrite, intervention au lycée de Charlieu, participation à des colloques pour expliquer la situation locale et les démarches engagées (séminaire Eau en Clunisois)

- Participation à l'atelier « LOIRE 2050 » organisé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en avril 2024, afin de contribuer au travail prospectif du comité de bassin Loire Bretagne.
- Participation à l'atelier 'Eau et Rhône' organisé en septembre 2024 par le Conseil Départemental du Rhône.
- Participation à des formations et conférences sur ce thème : intervention à la soirée film-débat au lycée agricole de Ressins (nov 2024)), participation à la convention des entreprises pour le climat à Charlieu (mai 2024), intervention au webinaire PTGE organisé par les Régions de France en décembre 2024.

- Le lancement du nouveau contrat de rivière Sornin Jarnossin 2024-2029
  - Février 2024 : dépôt du dossier de déclaration d'intérêt général du nouveau contrat de rivière (DIG). L'enquête publique a été organisée en novembre 2024. L'arrêté de DIG a été pris début 2025.
  - Le contrat de rivière 2024-2029 a été signé le 5 avril 2024 à St Bonnet de Cray.

Le lancement des 1ères actions du contrat a été perturbé par les contraintes financières rencontrées par l'Agence de l'Eau en fin de 11ème programme (impossibilité de déposer de nouvelles demandes de subventions dès juin 2024) : un certain nombre d'actions ont du être reportées à 2025.

L'année 2024 a également permis de finaliser le projet d'élargissement du périmètre du SYMISOA (évolution des statuts et de l'organisation), qui a été acté par arrêté préfectoral début 2025..

- Les démarches de concertation pour la mise en œuvre du contrat de rivière

- Réunions de travail avec les partenaires techniques
  - DDT, OFB, Agence de l'Eau, Conseils Régionaux et Conseils Départementaux sur le PDM et les PAOT, la préparation du prochain SDAGE, les comités départementaux de gestion de l'eau, la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, la gestion de la ressource en eau dans le cadre du changement climatique
  - FDPPMA pour le suivi piscicole, les actions de renaturation et le programme de sensibilisation des scolaires

- Rencontre des propriétaires et des exploitants pour négocier et préparer les travaux de mise en défens et de restauration de la continuité écologique

- Participation aux réunions et rendez-vous sur les projets de restauration du Bézo, de renaturation de la Genette à La Clayette, et de renaturation du Sornin entre Pouilly et St Nizier (échanges avec le CD42).

- L'animation du comité syndical du SYMISOA

6 réunions du comité syndical en 2024.

- La participation à la concertation sur les projets d'urbanisme

Participation à la concertation pour l'élaboration du prochain SCOT Roannais qui intègre la partie Loire du bassin Sornin/Jarnossin, et du PLUi de la Communauté de communes Saône Beaujolais (partie Rhône du bassin du Sornin).

- Le suivi des projets d'assainissement des communes

Les communes suivies en 2024 :

- En Saône et Loire : Iguerande, St Igny de Roche, Chauffailles
- Dans la Loire : St Denis de Cabanne, Le Cergne, Belmont, Ecoche, Sevelinges, St Nizier/Charlieu.
- Aucune réunion de projet suivie dans le Rhône en 2024

- Le suivi de la gestion AEP sur le bassin versant

Participation aux assemblées générales du SIEVS (syndicat des eaux de la vallée du Sornin, principale structure gestionnaire de l'eau potable sur le bassin versant).

- L'animation auprès du monde de la pêche

Le SYMISOA répond autant que possible aux invitations des AAPPMA locales. En 2024, la Gaule de Chauffailles et les Amis du Sornin ont sollicité le syndicat pour leur assemblée générale.

- La participation aux réseaux techniques, aux sollicitations des partenaires, aux colloques en lien avec les activités du syndicat

La cellule animation poursuit son implication dans différents réseaux :

- Cellules ASTER 42 et 71
- Groupes de travail 'plantes invasives' (42 et 69)
- Démarches zones humides (avec le CEN Bourgogne et le CEN Rhônes Alpes)
- ARRA², RGMA (réseau rivières Bourgogne Franche Comté)
    - Le 5 novembre, le SYMISOA a accueilli une journée RGMA avec la visite des chantiers sur le Botoret à Chauffailles et sur le Bézo à Charlieu

- Comités sécheresse des 3 départements
- Groupes de travail 'continuité' organisés par les DTT et les départements
- Réseau de suivi de la qualité des cours d'eau du Département de la Loire
- Diverses réunions organisées par l'Agence de l'Eau

LES TRAVAUX REALISES EN 2024

L'année 2024 a permis la finalisation des opérations inscrites au contrat de rivière Sornin Jarnossin (2021-2022), et le lancement du programme 2024-2029.

➲ Entretien des cours d'eau (action B111 du contrat de rivière)

L'entretien des secteurs à enjeux humains et des secteurs précédemment aménagés par le SYMISOA a été réalisé par l'équipe rivière. Un épisode orageux intense survenu en juillet 2024 a généré un surplus de travaux d'entretien avec des secteurs touchés par des chutes d'arbres en grand nombre (notamment La Chapelle/Dun).

Des interventions ont eu lieu sur :

- le Sornin à La Chapelle/Dun, St Maurice les Châteauneuf, Châteauneuf, Charlieu, St Denis de Cabanne, St Martin de Lixy, Chassigny/Dun et Pouilly/Charlieu, ainsi que sur la partie amont à Propières et St Igny de Vers.
- le Chandonnet à Pouilly, Mars, Chandon et Arcinges.
- le Bézo à St Bonnet de Cray, Ligny en Brionnais et Charlieu.
- le Botoret à St Denis de Cabanne, Maizilly et Chauffailles
- Le Pontbrenon à Coublanc
- Les Magourcines à St Bonnet de Cray

➲ Mise en défens et reconstitution de la ripisylve (action B112 du contrat de rivière)

Plusieurs chantiers de restauration de la ripisylve ont été réalisés en 2024 :

- Pose de clôtures, aménagement de passerelles et d'abreuvoirs sur les Equetteries à St Bonnet de Cray et Charlieu (poursuite des aménagements commencés en 2023).
- Plantations durant l'hiver sur les secteurs aménagés en 2023 : les Magourcines et les Planchettes à St Bonnet de Cray et Charlieu.

es Equetteries – juin 2024

L'équipe rivière a ainsi installé en 2024 :

- 3400ml de clôtures,
- Une quarantaine de points d'abreuvement : 32 de pompes à nez, 2 rampes aménagées et 4 bacs alimentés en gravitaires à partir de 2 mares,
- 2 passerelles et 5 gués temporaires
- Plantation de 3020 plants sur les ruisseaux des Planchettes et des Magourcines.

Abreuvoir déporté sur une mare, sur les Equetteries

Passerelle sur les Equetteries

Pompes à nez sur les Equetteries

➲ **Mettre en recul la digue du Bézo à Charlieu et restaurer le Bézo dans le même secteur** (action B113-3 du contrat de rivière 2017-2021)

Le chantier s'est terminé en 2024 par la fin des plantations le long du Bézo (11 000 arbres sur 600 mètres linéaires de rivière), et l'installation des supports ludiques et de la signalétique le long du sentier découverte.

L'inauguration a eu lieu le 8 juillet 2024, en présence de Jean Pierre Morvan, directeur de la Délégation Allier Loire Amont de l'Agence de l'Eau, d'Hervé GERIN sous-préfet de Roanne.

Les 1ers suivis post travaux ont été réalisés en 2024 (suivi piscicole, suivi de la qualité de l'eau des puits et suivi qualité physico-chimique et microbiologique du Bézo). Les résultats sont en cours d'analyse et seront publiés ultérieurement.

Le sentier
du Bézo

Le sentier du Bézo

➲ **Sensibiliser à la préservation des zones humides** (action B121 du contrat de rivière)

Organisation de 4 animations destinées aux élus du territoire, en binôme SYMISOA et CEN Rhône Alpes ou CEN Bourgogne :
4/11/2024 : Chauffailles
7/11/2024 : Vauban
5/12/2024 : Belleroche
12/12/2024 : Arcinges

Au global, une vingtaine d'élus ont participé à ces animations, avec un temps en salle et une sortie terrain.

➲ **Lutte contre les ragondins** (action B13 du contrat de rivière)

Poursuite du partenariat avec les fédérations de chasse et les piégeurs, pour organiser des campagnes de piégeage, rémunérer les piégeurs en Saône et Loire et prêter des cages aux piégeurs locaux sur demande.

1030 ragondins ont été capturés et détruits sur les bassins versants du Sornin et du Jarnossin lors de la campagne 2023-2024. Ce chiffre est en légère progression par rapport à la campagne précédente qui cumulait 1002 ragondins capturés.

➲ **Réseau de suivi des débits** (action B31 du contrat de rivière)

Nouvelle station hydrométrique sur le Bézo à Charlieu

Poursuite de l'exploitation du dispositif composé de 3 stations de suivi automatiques qui fait l'objet d'un contrat de maintenance et d'un contrat d'abonnement à la plateforme de mise à disposition et de stockage des données, et mise en service d'une nouvelle station sur le Bézo aval qui permet de suivre l'hydrologie de ce cours d'eau et de surveiller les niveaux d'eau atteints sur la digue à Charlieu.

La plateforme de suivi accessible à l'adresse suivante : https://ceneau.com/app/fr/superviseur/
Elle donne accès en temps réel aux hauteurs d'eau et aux températures (contacter le SYMISOA pour les codes d'accès).

Des travaux de modernisation des stations ont été réalisés en 2024.

L'année 2024 a été marquée par une pluviométrie soutenue et globalement bien répartie temporellement, ce qui a offert un peu de répit aux milieux aquatiques, sans provoquer de dégâts particuliers (pas d'inondation notable).

➲ Etudier la faisabilité de la réduction de l'impact hydraulique de la RD4 à Charlieu (action B22 du contrat de rivière)

Un complément d'étude hydraulique à partir du modèle élaboré pour le projet de renaturation du Bézo à Charlieu avec mise en recul de la digue a été lancé en 2024, en collaboration avec les services du Département de la Loire.

Il s'agit d'étudier la faisabilité d'un aménagement du remblai routier de la RD4 au niveau du centre de Charlieu pour réduire les niveaux d'eau dans certaines rues de Charlieu en cas de crue majeure.

Cette étude rendra ses conclusions en 2025.

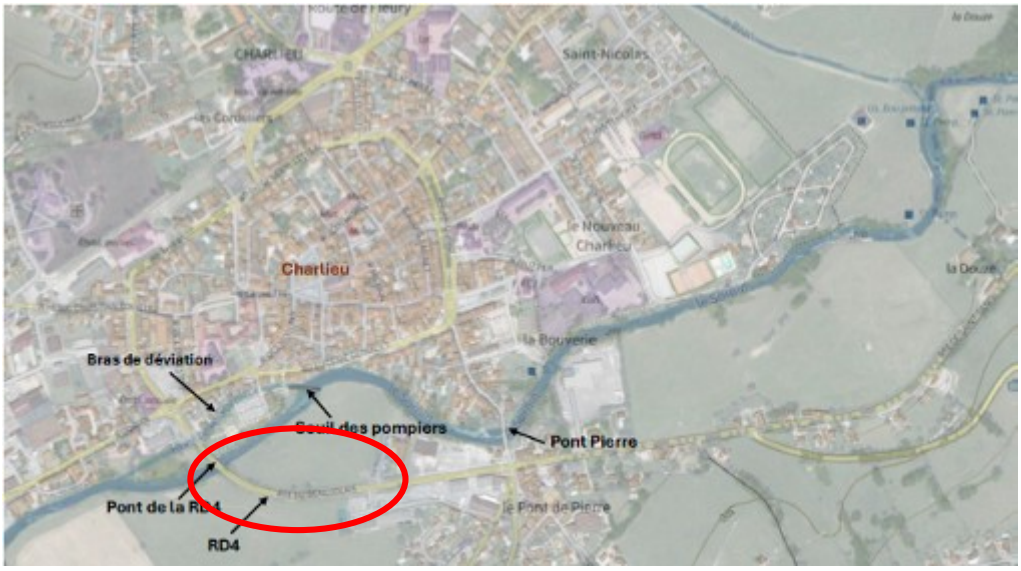

LES ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES EN 2024

Toute l'année : mise à jour du site internet du SYMISOA : **www.symisoa.fr**
Actualisation régulière du site, avec diffusion d'une newsletter (5 newsletters diffusées en 2024)

Mars et mai 2024 : 2 émissions sur Brionnais TV, pour communiquer sur les travaux sur le Bézo et la démarche Eau'Défi.

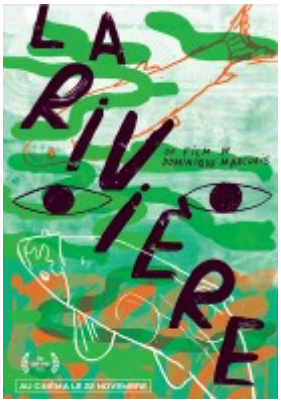

Avril 2024 : participation au festival 'le vol des cigognes'. Organisation d'une exposition photo retraçant les travaux réalisés sur le Bézo à Charlieu, animation de balades commentées sur le sentier du Bézo et projection du film 'la rivière' (Dominique Marchais) suivi d'une conférence débat sur le nouveau contrat de rivière Sornin Jarnossin.

Juin 2024 : participation au festival 'l'arbre et la feuille' avec l'animation d'une balade commentée au bord du Bézo à deux voix avec Véolia (lien entre rivière et eau potable)

Organisation de 7 balades commentées sur le site de renaturation du Bézo à Charlieu, avec différents publics : lycéens, association de marche, élus locaux, grand public dans le cadre du festival Le Vol des Cigognes, adhérents de la MJC (environ 60 participants au total).

Septembre 2024 : lancement du nouveau programme d'animations scolaires.

Un catalogue de 9 animations qui se déroulent sur 2 demi-journées, et qui visent à sensibiliser les enfants à la ressource en eau et à la vie de nos rivières.

Octobre 2024 :
Diffusion d'une page d'actualité du contrat de rivière à l'ensemble des communes du bassin, pour intégration dans les bulletins municipaux.

Décembre 2024 :
Sortie du 7ème numéro du bulletin d'information du contrat de rivière Sornin Jarnossin « Au fil de l'eau ».

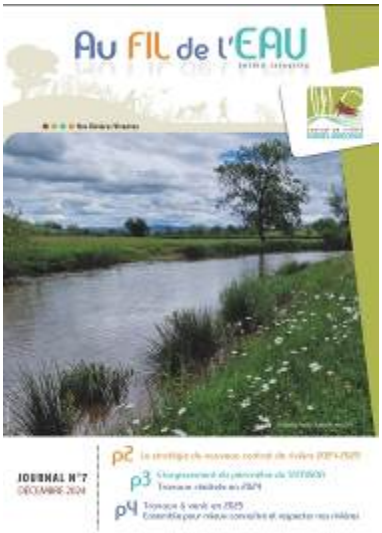

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

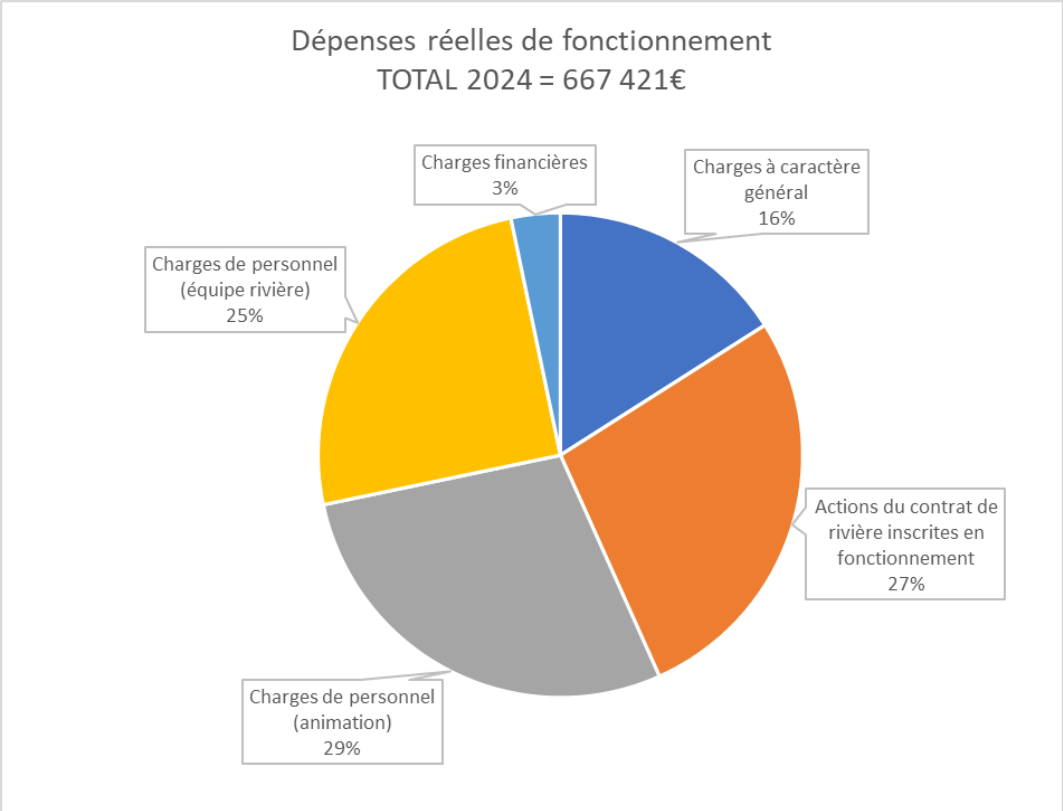

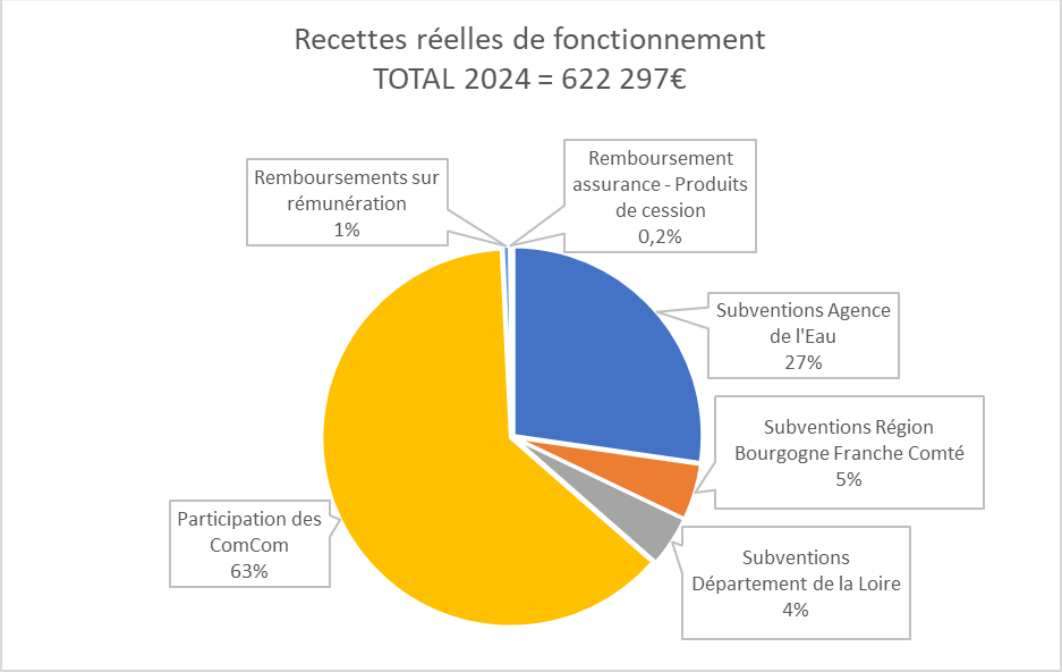

Les actions du contrat de rivière inscrites en fonctionnement comportent certaines études (Démarche Eau'Défi, suivis qualité, complément d'étude hydraulique à Charlieu), les dépenses de communication, le fonctionnement du réseau de suivi hydrologique, l'indemnisation des captures de ragondins en Saône et Loire ainsi que les petites fournitures des travaux réalisés par l'équipe. Le coût de l'équipe rivière correspond également intégralement à des travaux inscrits au contrat de rivière. Le déficit de fonctionnement est couvert par l'excédent de fonctionnement de l'année 2023 qui s'élevait à 89 777€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

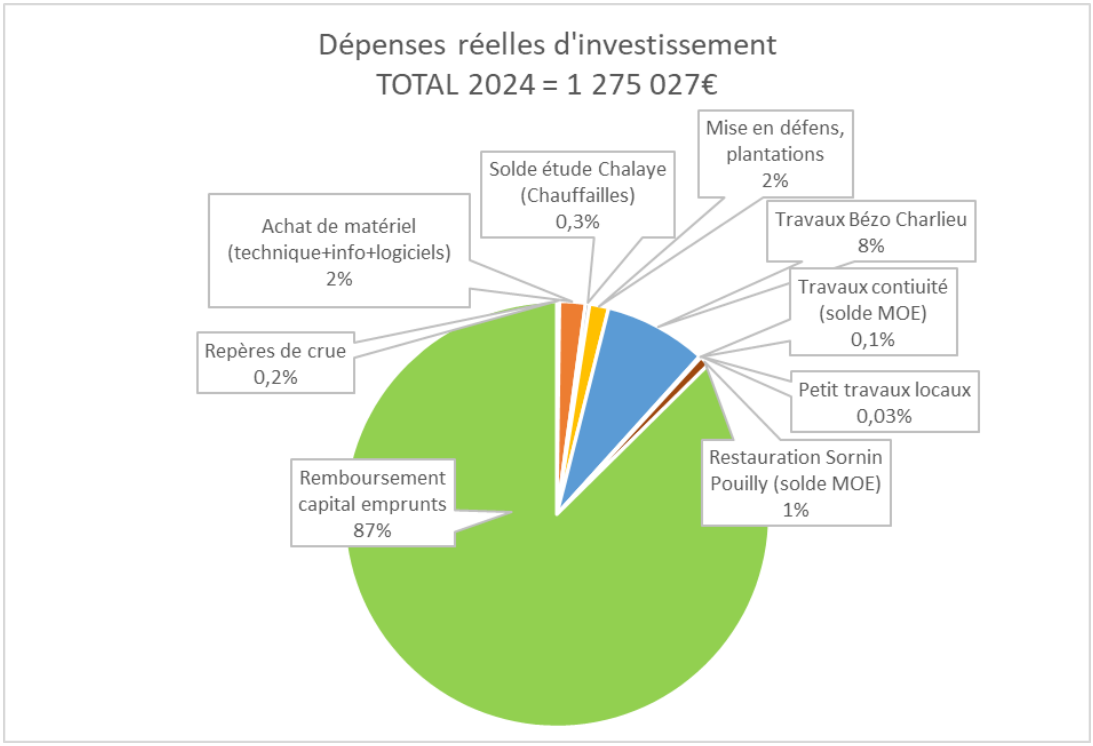

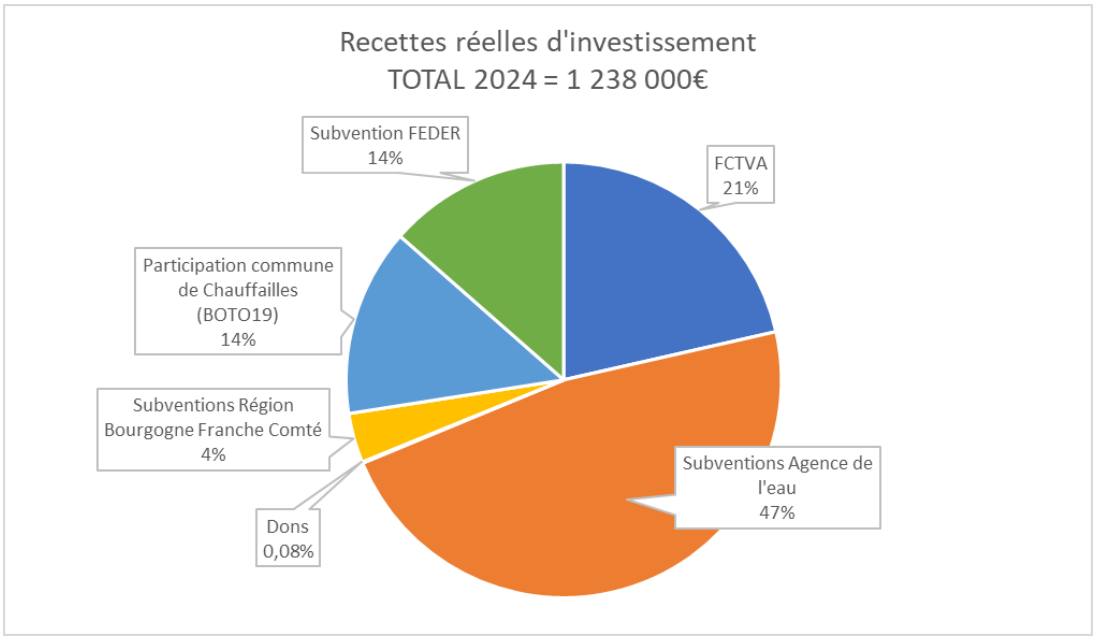

Un emprunt court terme de 1 200 000€ a été contracté en 2023, pour financer les travaux sur le Bézo à Charlieu, en attente d'encaissement des subventions attribuées et des participations de Charlieu Belmont Communauté et de la commune de Charlieu pour ce projet. Il a été remboursé à hauteur de 900 000€ en 2024. Le solde le sera sur l'exercice 2025.

Le déficit d'investissement est largement couvert par l'excédent d'investissement 2023 qui s'élevait à près de 198 312€.

Détail du coût et du plan de financement des actions terminées en 2024 :

➲ ***Programme d'entretien 2024*** *(actions B111 du contrat de rivière)*

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercice 2024) : 51 080€ TTC
- Conseil Départemental 42 : 8 794€ (solde à percevoir)

Autofinancement : 42 286 € (83%)

➲ ***Restauration de la ripisylve sur le ruisseau des Planchettes***

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercices 2022, 2023 2024) : 34 257€ HT
- Agence de l'eau : 20 554€ (60%)
- Conseil Départemental 42 : 6 851€ (20%) (solde à percevoir)

Autofinancement : 6 851€ (20%)

➲ ***Restauration de la ripisylve sur le ruisseau des Magourcines***

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercices 2022 et 2023) : 83 928 € HT
- Agence de l'eau : 50 357 € (60%)
- Région BFC : 16 420€ (18%) (solde à percevoir)

Autofinancement : 17 151 € (20.4%)

➲ ***Renaturation du Bézo à Charlieu avec mise en recul de la digue et création du sentier***

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercices 2020 à 2024) : 1 639 442 €HT
- Agence de l'Eau : 569 976€ (60%)
- Fonds Barnier : 504 656€ (solde à percevoir)
- Conseil Départemental 42 : 130 410€ (solde à percevoir)
- LEADER : 66 145 € (solde à percevoir)

Autofinancement : 368 255€ (22,4%)

➲ ***Fonctionnement du réseau de suivi des débits 2024*** *(actions B31 du contrat de rivière)*

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercice 2024) : 7 626 €TTC
- Agence de l'Eau : 3 000 € (solde à percevoir)

Autofinancement : 4 626 € (60.7%)

PERSPECTIVES 2025

Le programme 2025 comporte les actions suivantes :

TRAVAUX :

- Travaux d'entretien des rivières (secteurs à enjeux humains et secteurs préalablement aménagés).
- Poursuite des travaux de mise en défens et restauration de la ripisylve sur les Equetteries à St Edmond, et sur le Fond Bonnet à Nandax.
- Restauration de la continuité écologique du Jarnossin (remplacement de buses infranchissables « chemin Cortant » entre Cuinzier et Jarnosse.
- Lancement de l'étude PRO et procédure administrative pour l'effacement du seuil de la Douze à Charlieu, et des 2 ouvrages situés au Pont des Rigoles à Tancon.
- Programme de restauration des mares : diagnostic et travaux sur une vingtaine de mares.
- Lancement de l'étude PRO pour la restauration du Jarnossin au niveau du centre équestre à Nandax.

ETUDES ET COMMUNICATION :

- 3ème et dernière année de mise en œuvre de la démarche territoriale globale d'adaptation au changement climatique Eau'Défi : l'objectif est de finaliser la stratégie et le plan d'action d'ici fin 2025.
- Fin de l'étude hydraulique complémentaire portant sur la RD4 à Charlieu.
- Poursuite des animations 'zones humides' auprès des élus avec les CEN RA et CEN B.
- Lancement des réflexions concernant le devenir de l'étang de Cadolon.
- Poursuite des actions de communication : site Internet, bulletin d'information annuel, programme d'animations auprès des scolaires, et animations grand public...

A Pouilly/Charlieu, le 20/02/2025
Le Président, Michel LAMARQUE